



N° 13

Automne 1999

GAEC de l'Aubépine - 39290 MOISSEY - ☎ 03.84.70.20.13

SORTIES ET ANIMATIONS "SERRE VIVANTE"

Notre engagement en faveur de la protection du massif de la Serre puise sa source dans une vision du monde où le développement ne peut se concevoir qu'au service des hommes, donc dans la durée en respectant les équilibres vitaux de notre planète. Un développement durable suppose également une évolution harmonieuse de l'ensemble des territoires et en particulier le maintien d'un monde rural vivant. L'automne, à partir des témoignages de notre passé, sera propice à s'interroger sur le devenir de nos campagnes. Conférences gratuites, ouvertes à tous, expositions, ou sorties sur le terrain sont autant d'occasions de nous rencontrer.

■ LE MONDE RURAL, d'hier et d'aujourd'hui en association avec le CRIQUELIRE

Samedi 4 décembre, dès 15 H, bibliothèque et salle communale de Montmirey-la-Ville.

➤ "LE REGARD DE MARIE"

Exposition photographique

A Saint-Germain du Bois, au XIXème siècle, une femme étonnante, Marie, photographie le monde dans lequel elle vit : personnages au travail, maisons, moulins, ponts, voitures de tourisme... Nous empruntons à l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne cette exposition de 40 photos tirées et agrandies, à partir des originaux sur plaques de verre, avec le matériel d'époque du musée Nicéphore Niepce de Chalon/Saône.

➤ DANS LE TEMPS...

Exposition

Fouillez vos tiroirs et vos greniers ... et prêtez-nous vos documents (le temps d'en faire des photocopies) afin de permettre à tous de découvrir, ou de se remémorer un passé pas si lointain à travers cartes postales, documents d'archives, photos de famille, lettres, factures à en tête, calendriers, objets publicitaires, vieux papiers ... souvenirs du Tacot mais aussi des fêtes de familles, du village, de l'école...

Pour ceux et celles qui voudraient nous aider, réunion jeudi fin octobre à Montmirey-la-Ville.

Contact: ☎ 03.84.70.26.06

➤ SENTIER DU TACOT

Pour favoriser la pérennité des voies de passages en les transformant en sentier de promenade, un itinéraire en boucle au départ de Montmirey-la-Ville sera balisé dans le Mont-Guérin.

➤ LES CAMPAGNES COMTOISES, DU CHEVAL AU TRACTEUR (1950-1960)

à 20h 30, salle communale

Conférence

Jean-Louis Clade nous présentera la rupture socio-économique qui affecte la paysannerie comtoise, et française, après la Seconde Guerre mondiale. Quand le tracteur arrive, ce ne sont pas seulement les techniques agricoles qui se transforment, mais les paysages, l'habitat... D'autres innovations pénètrent cette société paysanne : la radio, le cinéma, la télévision... Les modes de vie, les mentalités en sont bouleversées... La famille, la communauté villageoise se désagrègent peu à peu, accentuent le conflit des générations. Nombreux sont ceux qui ont vécu cette profonde mutation. Le conférencier tentera d'en déterminer les causes et d'en décrire tous les aspects. Durée: 1 h 30 environ.



■ L'ARCHEOLOGIE DES PAYSAGES, une archéologie au service de la société

Vendredi 3 mars, 20 h 30, (lieu à préciser).

Conférence

A travers quelques grandes réalisations récentes de l'archéologie, Gérard Chouquer dressera le portrait de l'archéologie d'aujourd'hui, de celle qui s'annonce et en dira l'intérêt pour la société.

■ PLUS TARD...

MACHINES AGRICOLES D'EPOQUES

Michel Petitjean, à Serre-les-Moulières, possède une superbe collection de machines agricoles anciennes que l'on pourra peut-être exposer et utiliser au printemps, si l'on trouve les bras nécessaires.

vendredi 26 novembre 1999

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ouverte à tous, 20 H30 à Moissey, Salle de la Mairie

■ JEAN-LOUIS CLADE

Historien né en 1947 dans une famille d'agriculteurs, Jean-Louis Clade passe son enfance dans un petit village de Haute-Saône et vit actuellement dans le Haut - Doubs... S'il est toujours professeur d'histoire, après avoir été instituteur, il est aussi responsable du service éducatif du Musée des Maisons Comtoises de Nancray (Doubs) et de celui du Musée du folklore Comtois à la citadelle de Besançon. En 1998, il a participé à l'édition du guide Gallimard Franche-Comté et a pris la direction de la revue d'ethnologie franc-comtoise, Barbizier. Il saura joindre ses souvenirs à son étude scientifique pour nous présenter la rupture des années cinquante dans la communauté paysanne comtoise. Comme lors de son intervention à Montmirey-la-Ville, en 1997, ["Médecines (...et sorcellerie...) au XVIIIème siècle "...], il présentera et dédicacera les nombreux ouvrages qu'il a publiés.

■ OU VA L'ARCHEOLOGIE ?

L'archéologue, pour tous, c'est ce chercheur un peu détective du passé qui fait rêver, avec ses objets mythiques, ses récits extraordinaires, ses tombeaux des pharaons et de rois légendaires et exotiques. C'est encore ce chercheur qui traque les moindres vestiges de notre passé. C'est celui qui flatte la mémoire collective.

L'archéologue cependant, c'est aussi celui qui est devenu le grain de sable dans la mécanique de l'aménagement, celui qui fait arrêter les chantiers, provoque des fouilles coûteuses, irrite les aménageurs et les élus. Là, c'est celui qui dérange les intérêts.

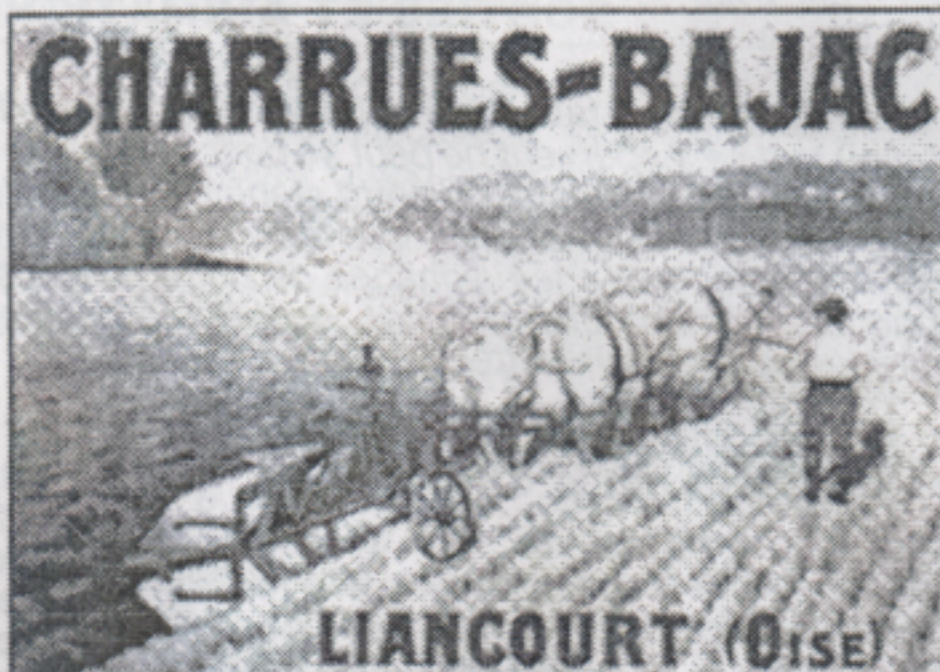
Que sera l'archéologue du prochain siècle ?

Pour le dire, il faut prendre conscience de la mutation de l'archéologie. Celle-ci devient une science globale de tout le paysage, et elle contribue à le comprendre. Demain, l'archéologue, comme aujourd'hui l'écologue, le géologue ou le géographe sera consulté pour dire la durabilité des lignes et des formes, on lui demandera avis sur les crises du paysage, sur la façon dont les sociétés du passé

Gérard Chouquer est directeur de recherches au CNRS, membre du comité d'experts sur les effets des politiques publiques sur les paysages au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et du Programme Environnement Vie et Sociétés du CNRS

■ MACHINES AGRICOLES A L'AFFICHE

Cette exposition créée par l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne est présentée pour la première fois au château de Pierre-de-Bresse depuis le 25 mai jusqu'au 24 décembre 1999, grâce au concours de plusieurs collectionneurs et donateurs.



Les bœufs étaient attelés de préférence aux chevaux parce qu'ils se nourrissaient seuls dans les prés.

... "Depuis le milieu du XIXème siècle jusqu'à nos jours, le développement du machinisme agricole en France a été l'une des composantes essentielles de la révolution agricole qui a bouleversé les mentalités, les usages et les techniques agraires.

L'apparition puis la diffusion massive des machines (à traction animale puis actionnées par le moteur à essence) ont, en effet modifié en profondeur le visage de l'agriculture française, affectant non seulement les traditions, les rythmes de vie et de travail des paysans mais également les méthodes de culture et les paysages.

A partir des dernières décennies du XIXème siècle et de son avènement comme vecteur publicitaire, l'affiche a pris une part importante dans ces transformations et a contribué à faire pénétrer la notion de progrès technique et à rendre familière la présence des machines dans la vie quotidienne des campagnes...

Destinées à convaincre le paysan de l'intérêt de l'utilisation des machines, les affiches - apposées généralement chez le charron ou le maréchal - ferrant / mécanicien du village - vantaient les mérites de telle ou telle innovation technologique, montrant la machine, souvent magnifiée en pleine action..."

Ce texte est extrait du catalogue qui accompagne l'exposition et qui rassemble les reproductions en couleurs des affiches présentées. Ce catalogue nous a aidé à illustrer ce bulletin et vous en trouverez quelques exemplaires lors de la journée du 4 décembre. Il vous incitera, nous l'espérons, à vous rendre sur place pour ... "un voyage au cœur de l'agriculture à travers les affiches des plus grands constructeurs nationaux et internationaux de machines agricoles ... mais également de petits constructeurs locaux..."

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Daniel Bernardin (Amange), président,
Commission "Enclos de chasse"
Pierre Gillet (Saligney), vice-président
Brigitte Laffage (Montmirey-la-Ville),
secrétaire, Commission "Sentier du Tacot"
Bénédicte Rivet (Moissey),
secrétaire adjointe
Pascal Blain (Archelange), trésorier
Laurent Champion (Archelange),
trésorier adjoint
Luc Jaccottey (Taxenne), vice-président,
Commission "Recensement du potentiel
et mise en valeur du massif de la Serre"
Chantal Daune (Offlanges)
Nicole Rognier (Auxonne)
Colette Penneçot (Grédisans)

■ Gérard Chouquer

■ FRUIT D'AUTOMNE recettes de toujours ...

En automne, vous pouvez admirer ce gros fruit charnu, doré à l'odeur agréable sur les arbres de vos jardins. Avez-vous deviné ?



Il s'agit du coing !

Le cognassier est un arbre d'Asie Mineure, naturalisé dans de nombreuses régions du monde. Cette espèce existe encore à l'état sauvage dans le midi.

Dans le domaine alimentaire, le coing est un produit très énergétique et vous le connaissez sous différentes utilisations avec le fruit mûr : confitures, gelées, compotes, pâtes de fruits, jus et sirops etc ...

Toutes les parties du coing peuvent être utilisées comme fruit de santé :

► d'abord en **usage interne** : les pépins, sortis de leurs loges, séchés et ajoutés dans vos tisanes de confection personnelle, joueront un

rôle astringent (qui resserre les tissus organiques ou diminue les sécrétions). Depuis des temps reculés, le coing est connu pour les problèmes de constipation, de paresse intestinale et de toux.

► On l'utilise également en **usage externe** contre les gerçures et les brûlures. Le coing sert à fabriquer des onguents (en latin, huile parfumée), médicaments de consistance molle qui s'étale sur la peau. Il y a cent ans, une décoction de feuilles de cognassier cueillies au printemps, passait pour faire merveille en cas d'ophtalmie (maladie inflammatoire de l'œil).

A vos fourneaux !

Après ce petit tour d'horizon, je vais vous présenter la recette du "jus de fruit à conserver" que je prépare avec des ustensiles modernes mais que nos ancêtres concoctaient avec des moyens plus rudimentaires mais nettement plus longs et pénibles que dans mon espace culinaire actuel. Je lave les fruits, élimine les imperfections de la peau, les coupe en gros morceaux et extrais les pépins. Grâce à un extracteur de "jus de fruit à cuit", je dispose les coings préparés dans le compartiment du dessus, de l'eau chauffe à l'étage inférieur et le jus est recueilli à l'étage intermédiaire (appareil vendu en quincaillerie). Je sucre le jus obtenu

selon mon goût, le fais cuire trois minutes à gros bouillon dans un faitout, le mets en bouteilles de verre (cannettes avec fermeture à caoutchouc ou bouteilles avec bouchons à vis). Les bouteilles doivent être lavées avec grand soin, les rondelles en caoutchouc et les bouchons en métal ou plastique, bouillis quelques minutes dans de l'eau avant emploi. Je nettoie minutieusement le dessus de la bouteille avant de la fermer. Toute trace de jus pourrait nuire à la stérilisation. Je place les bouteilles de jus chaud dans un stérilisateur rempli d'eau chaude. Je ne remplis pas les bouteilles au ras du bouchon à cause de l'augmentation de volume au cours de la stérilisation. L'eau dépasse le niveau des bouteilles et je serre les bouchons à vis sans forcer (pour laisser la possibilité à l'air de sortir). Je laisse monter la température jusqu'à 72° (ce qui sauvegarde les vitamines du jus). Je laisse refroidir avant de sortir les bouteilles, les range alors en cave en les couchant.

Le jus conservé est naturel, sans additifs chimiques, ni conservateurs, et vous attend au frais à la cave à tous moments. Cette technique est valable pour tous les fruits. Bon courage, bonne réussite pour vos confections de jus de fruits personnelles. Et bonne dégustation !

■ Colette Penneçot

■ LA FONTAINE BATAILLÉE DE BRANS

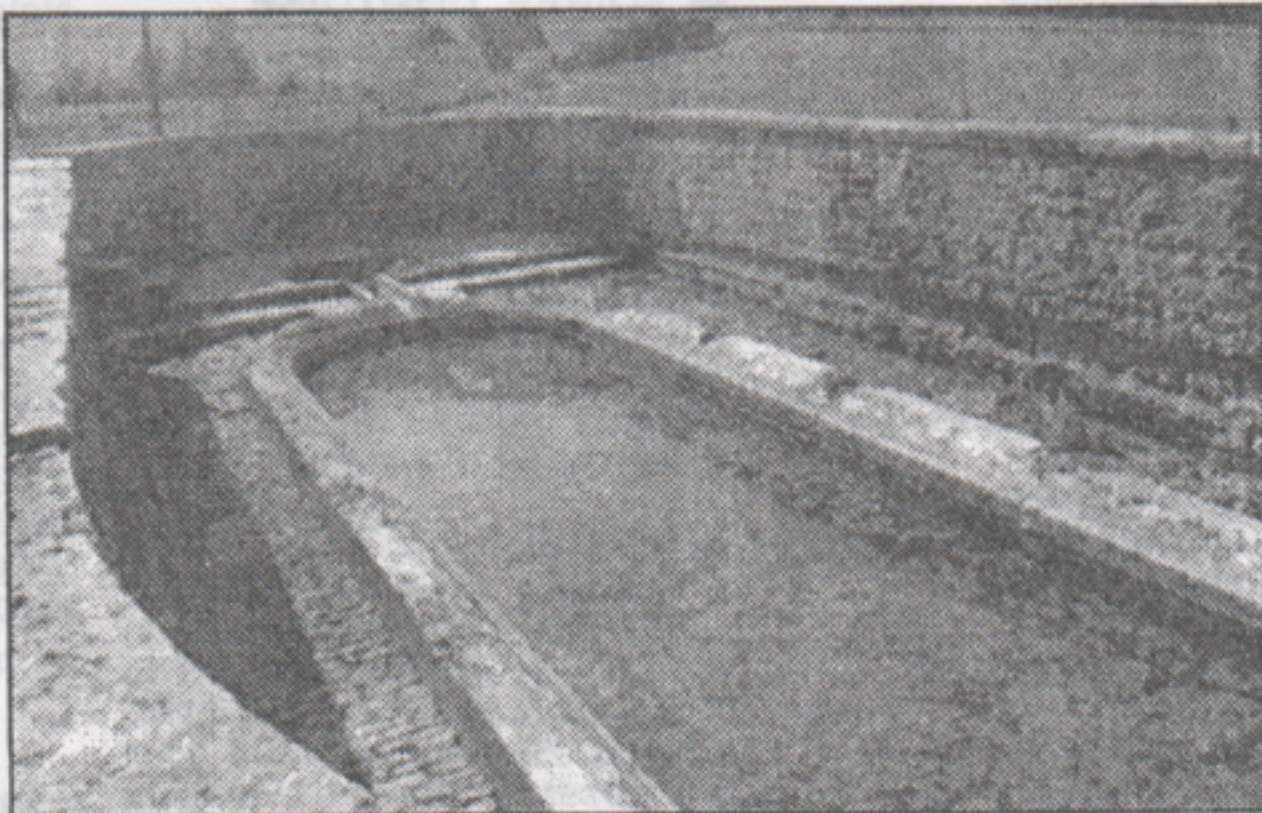
Situé à l'écart du village, cette fontaine s'inscrit dans un décor naturel.

Aménagée sur une source captée, l'édifice a été reconstruit vers 1847-1848 d'après les plans de l'architecte dolois Loubier.

Quelques marches permettent l'accès au bassin de source ouvert qui se prolonge par un lavoir de forme ovale. Les murs et le pavage ont été réalisés avec de la pierre de la carrière du Routeau à Brans.

Les pierres taillées proviennent de Dole et de Damparis.

En l'absence de toiture, seul le mur -côté champ- n'a peut être jamais reçu la bordure de pierre servant à entreposer le linge et le matériel des laveuses.



■ Nicole Régnier

Au fait, connaissez-vous l'origine du nom de ce lieu ?

VIE LOCALE

■ CANALISATION DE TRANSPORT D'ETHYLENE

La société ELF ATOCHEM a déposé une demande d'approbation des caractéristiques d'un ouvrage reliant Carling (en Moselle) et Viriat (dans l'Ain).

Une enquête publique est ouverte du 20 septembre au 20 octobre 1999 inclus. Parmi les communes concernées: Chevigny, Dammartin-Marpain, Frasne, Menotey, Moisse, Offlanges, Peintre, Rainans, Montmirey-le-Château, Thervay, Jouhe, Montmirey-la-Ville.

Le dossier d'enquête est consultable dans chaque mairie. Un registre d'enquête destiné à recueillir les observations du public est déposé à la préfecture de Lons et à la sous-préfecture de Dole.

Les observations pourront être adressées par écrit au siège principal de l'enquête: Préfecture de Haute-Saône, bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme, 1 rue de la préfecture, BP 429, 70 013 Vesoul.

■ CRIQUELIRE

Bibliothèque pour tous à Montmirey-la-Ville, ouverte le mardi de 18 à 19 h 30 et le samedi de 16 à 18 h

(bâtiment communal, 1er étage)

Les **dentellières de Mirecourt** y seront en novembre pour montrer leur savoir-faire.



■ CRIC

Assemblée Générale le 22 octobre 99 à 20h.30, au caveau de Montmirey le Château

Contact: ☎ 03.84.70.34.04

■ INVITATION AU VOYAGE

L'association **ARCO** pour la promotion de l'ART CONtemporain nous invite au voyage les 9/10 et 16/17 Octobre 1999 à travers la visite de 27 ateliers d'artistes dans le Jura, ouverts de 10h à 19 h (entrée libre).

A Frasne, rue principale, Mireille Semré, peintre, reçoit Maryse Belon (installations) et Zoé Juillot (photographe).

Contact: ☎ 03.84.70.26.61

■ JURA VERT

dimanche 17 octobre 1999, à 14 heures, découverte de Pesmes et de la Maison royale.

Prix: 70 F par personne.

Sur inscription ☎ 03.84.82.33.01

■ ASSOCIATION DES CROQUEURS DE POMMES

Cette association a pour but la valorisation des variétés locales, la formation aux techniques de greffe, de taille ... La section "Jura - Massif de la Serre" organisera en novembre une formation au rajeunissement des vieux arbres

contact: Philippe Bouhans

☎ 03.84.82.56.37



Notre bulletin n°11 se faisait l'écho de la création d'un sentier qui relie cinq villages de la forêt de la Serre - Amange, Châtenois, Gredisans, Menotey et Archelange - avant de se diriger en direction de Brevans. Le balisage en jaune de ce circuit a été effectué en 1998 par les jeunes d'un chantier international.

Cet été, une plaquette présentant ce sentier a été éditée par la communauté de Communes "le Jura entre Serre et Chaux". Elle est disponible à son siège -4, rue Saint-Didier- à Lavans-les-Dole ☎ 03.84.71.39.60, dans les mairies des communes concernées, à l'office du Tourisme de Dole et à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville, le Criqueleire.

■ SOIREE COMTOISE

Samedi 23 octobre à 20 h 30, salle des fêtes d'Authume.

Veillée comtoise, débouillage du maïs, animation, repas (gades, assiette comtoise)

Entrée: 70 F/pers (-12 ans: gratuit)

Inscriptions au ☎ 03.84.82.29.70 avant le 16 octobre, renseignements: Mairie d'Authume



■ SAUVEGARDE DU MONT D'ALANS: C'EST GAGNE!

L'ASMODELE, Association de défense et de Sauvegarde du MONT D'ALans et de ses Environs, a été créée en 1998 pour s'opposer au projet d'extension de la carrière, "dans une logique de respect des riverains" et non

du tout "contre les carrières" bien sûr. Nous vous en parlons dans le dernier bulletin. Aujourd'hui la société Reconelle, qui exploite ce site en face du Mont Roland, n'a pas fait appel dans le délai imparti pour contester la décision préfectorale. Il faut maintenant réhabiliter cette carrière sans la transformer en décharge.

Contact: G. & D. MLUDEK,

☎ 03.84.82.28.81

■ MULTI-USAGES DES PLAINES ET DES BOIS

Retenez ces dates de clôture de la chasse, en notant que la chasse au sanglier pourra être prolongée jusqu'au 27 février 2000 au soir, si les dégâts des sangliers persistent.

• faisan	28/11
• perdrix	28/11
• lièvre	19/12
• chevreuil	31/01
• sanglier	31/01
• renard	27/02

Notez aussi que **sont prohibés toute l'année**:

➤ tout tir à moins de 150 mètres des maisons d'habitations

➤ l'usage d'armes à feu sur les routes et chemins publics ainsi que le tir dans la direction ou au-dessus de ces routes et chemins

➤ le tir en direction des stades, lieux de réunions publiques et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardins)

➤ la chasse en temps de neige si la couche est égale ou supérieure à 10 cm

Notez encore que **la chasse à tir est interdite le mardi pour tous les gibiers**, sauf s'il s'agit de jours fériés; avec chien, les jeudi et vendredi, sauf s'il s'agit de jours fériés.

source: arrêté préfectoral du 24 juin 99

■ BOURSE AUX LIVRES

Samedi 16 octobre de 14h à 19h et dimanche 17 Octobre de 10 h à 12h et de 14h à 17h, salle de la Visitation à Dole.

Vente de livres, BD, disques, ... Au profit d'Amnesty International

Contact: ☎ 03.84.70.56.92

Amnesty international
ÉCRIRE CONTRE L'OUBLI

■ LA COURBE DE L'EXPERT

Le terrible accident sous le Mont-Blanc et la possible réouverture du tunnel aux camions faisaient, il y a peu, l'objet d'un débat sur les ondes radiophoniques de France-Culture. Face à face, l'expert et l' élu local.

On put entendre un spécialiste des transports présenter, avec la suffisance que l'on devine, le retour des camions dans la vallée comme nécessaire, donc fatal, inéluctable. Son argument: "dans quinze ans, le trafic européen aura doublé par rapport à celui d'aujourd'hui. La France, pays de transit, se doit de préparer les infrastructures". Et voici le pauvre maire de Chamonix complètement assommé !

Et pourtant, il y aurait eu beaucoup à dire ... Entre autre: "sur quoi repose une telle prédiction ?" Il existe un outillage mathématique bien connu des conjoncturistes, prévisionnistes sous le nom de fonction exponentielle. Je ne ferai pas l'injure à ces messieurs de leur asséner qu'ils ne font que prolonger des courbes mécaniquement. On sait assez quels démentis les événements ont infligé à ceux qui se sont abandonnés à cette facilité. Il existe des modèles mathématiques permettant de coefficienter, d'intégrer de multiples paramètres et de simuler divers scénarii. Il faut alors demander ce que

l'on fait entrer dans les calculs, pour quoi, pour quoi, et pour qui ! Quel cynisme, quel mépris d'affirmer ainsi des conclusions sans produire parallèlement, sinon les détails des calculs, mais au moins les options retenues comme hypothèses de travail. Et chacun d'entre nous de penser que "l'on nous prend pour des imbéciles".

Plus grave: ces conclusions, toutes relatives donc, sont présentées sous un aspect mécanique, fatal. C'est comme s'il n'y avait qu'à subir. L'hégémonie des experts, qu'ils soient financiers, agricoles, spécialisés dans les transports ou l'éducation, ne peut déboucher que sur un mol abandon aux fatalités...

Le rôle du politique, du citoyen, consiste à rechercher la confrontation des points de vue. Il n'y a pas que développement sans limites des volumes à transporter; d'autres calculs, tout aussi savants, font état avec des chiffres tout aussi sérieux, de la dégradation continue de l'environnement, des effets négatifs sur la santé des populations, le l'inflé-

chissement de la courbe de l'espérance de vie ... C'est entre tous ces éléments qu'il revient à la fonction politique et citoyenne d'arbitrer. Sinon il n'y a plus que des systèmes débridés, transport, agriculture, industrie, finance qui poursuivent, plus ou moins, en rupture ou en combinaison, sur une seule dimension productiviste, leur amplification destructrice.

Nos résistances aux projets d'infrastructures lourdes et pénalisantes dans notre région vont donc bien au delà de la simple défense de ses plates-bandes (encore que l'action de celui qui se bat pour son pauvre jardin pourrait bien se trouver légitimé quand certaines infrastructures n'amènent qu'à agrandir celui des puissants). C'est le rôle du Politique de redresser et de réguler la pression des fatalités que les courbes voudraient mettre en évidence et non de s'y abandonner, de nous y abandonner ...

■ Pierre Gillet,
vice-président de Serre Vivante

■ OGM, SUITE ... ET PRESQUE FIN ?

Une chose est sûre, avec l'ampleur grandissante du débat sur le sujet, les organismes génétiquement modifiés auront désormais du mal à s'infiltrer dans nos assiettes en douce ! Le principe de précaution semble en effet l'emporter pour l'instant et les agriculteurs français, et européens, n'ont pas réalisé les vœux des industriels agrochimistes de la semence qui misaient pourtant sur un développement rapide de la filière. Après les militants de la Confédération Paysanne qui détruisirent en juin des plants de riz transgéniques à Montpellier, d'autres actions des "enragés de la campagne" ont suivi ailleurs. Dans le Jura, plus de nouvelles après les quelques tests de plantations de maïs effectués l'année dernière, y compris au pied de la Serre...

Et déjà quelques résultats

Aux cotés des paysans, consommateurs et citoyens alertés commencent à se mobiliser pour exiger transparence et garanties.

► mars 1999: un groupement de sept distributeurs européens (Carrefour en France, Sainsbury et Marks & Spencer et Tesco en Grande Bretagne, ...) décide d'exclure les OGM des produits à leurs marques.

► avril 1999: Unilever, après avoir pris cette décision en Allemagne, Autriche, ainsi que Nestlé, décident d'éliminer en Grande-Bretagne les OGM de leurs produits.

► au même moment le gouvernement grec annonce un moratoire sur la culture de toutes les plantes transgéniques, y compris à titre expérimental. Il en est de même en Suisse, en Autriche, au Luxembourg. Seule l'Espagne cultive et commercialise aujourd'hui du maïs transgénique en quantités significatives.

► la firme agrochimiste Monsanto renonce à ses demandes d'agréments pour plusieurs variétés de soja transgénique au Brésil (2^e pays exportateur mondial).

► ADM, Cargill et Staley, principaux négociants-semenciers américains, annoncent qu'ils n'achèteront plus de semences non autorisées par l'Union Européenne.

Il nous faut donc rester attentifs aux aspects réglementaires, en interpellant nos parlementaires par exemple. Notre avis de consommateur est très important, tant pour les fabricants que pour les distributeurs de produits alimentaires. Nous pouvons donc agir efficacement en les interpellant, en favorisant dans nos achats les produits sans OGM au détriment des produits contenant des OGM (Greenpeace diffuse une liste noire). La mobilisation ne fait que commencer...

Pour en savoir plus, sur le Web ou par courrier :

*www.greenpeace.fr (Greenpeace, 21 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris)
*www.globenet.org/ape/ (Agir Pour l'Environnement, 105 rue des Moines, 75017 Paris)

*www.confederation paysanne.fr

■ Pascal Blain

■ CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

La phase de diagnostique est terminée. Fin juin, le cabinet Geyser chargé par les trois communautés de communes, -"Jura Nord" - "Entre Serre et Chaux" - "Nord-Ouest Jura"-, et par le SIVOM de la Serre, de cette étude, a rendu compte de ses travaux au cours de trois réunions publiques dans chacun des cantons.

Suite à la faible participation du public en cette période de vacances, les représentants de notre association ont provoqué une réunion informelle le 8 juillet 1999 à Montmirey-la-Ville pour élaborer une réponse collective. Chacun a, pour le moins, regretté les "petits ratés" de cette communication à la population...

Enrichie de cette réflexion, **Serre Vivante a adressé quelques propositions :**

➤ Informer et éduquer (formation des élus, interventions en milieu scolaire, ...)

➤ Créer une commission "paysage et patrimoine". Si la protection du patrimoine semble présente dans tous les esprits (mais quelle protection ?), le paysage a une haute valeur symbolique : il n'est pas perçu par les touristes de la même manière que par les agriculteurs ou les naturalistes. Dans "Les jardins de Vulcain", Yves Michelin écrit : "Si l'on souhaite un paysage cohérent pour un territoire, il faut vouloir les activités qui l'ont produit et qui l'entreteniront" ... voir agriculture, urbanisme, forêts, infrastructures et transports ... pour dégager les intérêts communs et consensuels.

➤ Mettre en place, au-delà du comité technique, un comité des sages. Sorte de garde-fous, il serait composé de scientifiques pour leurs compétences particulières et pour construire sur des bases solides loin de l'ignorance ou du hasard ... mais aussi de non-spécialistes, d'ici ou d'ailleurs ... pour veiller aux effets non-attendus, pour rester les pieds sur terre et garder l'œil ouvert.

➤ Créer un bulletin d'information régulier à distribuer à chaque habitant.

Pour conclure, les différents acteurs devront sortir de la seule logique économique et avoir toujours présente, entre la nécessaire évolution et la sauvegarde, la préoccupation environnementale.

■ Brigitte Laffage

■ PARC DE CHASSE

Récemment, divers parcs de chasse, en particulier en Bourgogne, ont été fermés pour non-respect de la réglementation. Vigilants sur la situation du parc de la Serre, nous avons interpellé diverses administrations sur la légalité de son existence. Une des premières réponses à nous parvenir provient du service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine questionné au sujet de la proximité de la croix Boyon. Site protégé, aucune intervention n'est théoriquement possible sans autorisation préalable de la DRAC.

Celle-ci ... "a été saisie de l'implantation d'une clôture le 6 janvier 1994, par la Fédération de l'Environnement du Jura. Après avoir examiné les travaux, le service a demandé à Monsieur le Maire de Moisse, par courrier en date du 2 février 1994, de bien vouloir mettre en demeure le constructeur d'avoir à régulariser sa situation en déposant la demande prévue aux articles 13 bis ou 13 ter de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques (nonobstant toute autre réglementation applicable).

Il convient de préciser que, bien que cette clôture soit pour partie située à moins de 500 mètres de la croix Boyon, protégée au titre des Monuments Historiques, elle n'est pour autant pas située en co-visibilité avec le dit monument.

De ce fait, l'autorisation ne pourrait faire l'objet que d'un avis simple du service, et non d'un avis conforme. Dans ces circonstances, et en considérant l'impact paysager relativement modéré de cette clôture dans un environnement boisé particulièrement dense, mon service n'a pas cru devoir entreprendre une procédure judiciaire" ...

signé: Michel Jean, chef du service, Architecte et Urbaniste de l'Etat, Architecte des Bâtiments de France.

Dont acte ! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de nos démarches...

Parc sans habitation, le parc de chasse de la Serre est soumis à la réglementation générale (arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse). Le chevreuil y vit en liberté, il n'y a pas de bagues d'accordées mais des prélèvements sont autorisés pour le maintien de l'équilibre du cheptel. Les sangliers proviennent d'un petit élevage à l'intérieur, ils sont lâchés pour être chassés.

source DDA

SERRE VIVANTE ...

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le massif de la Serre, l'Association Serre Vivante a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

➤ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du massif de la Serre.

➤ de mettre en place une centrale d'informations et d'animations de la Serre.

➤ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.

➤ de faire progresser la législation sur les enclos et les parcs de chasse et sur l'environnement forestier en général.

AUJOURD'HUI, J'ADHERE!

Nous remercions toutes celles, et ceux, qui soutiennent par leur adhésion les projets de l'Association Serre Vivante et la font vivre...

Nom
Prénom
Adresse

• J'adhère à l'association Serre Vivante pour l'année 2000 et je règle ma cotisation de 50 F:

☐ en espèces ☐ par chèque bancaire ☐ par CCP

• Je fais un don de Francs

Bulletin à découper (ou à recopier) et à nous renvoyer

Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la SERRE à plus de 2000 exemplaires. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ce numéro, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville ou à celle de Gendrey ou bien encore à la pharmacie de Moisse.